

Date : lundi 19 juillet 2021

Destinataires: Unions 35-38-49-69-75-79-86-90 + les autres destinataires du courriel du 19-07-2021

Chers(ères) collègues DDEN,

J'ai bien réceptionné votre courriel et la **PJ** afférente.

Tout d'abord, **cette diffusion est totalement irrespectueuse de nos statuts et règlements de DDEN et viole de façon avérée l'intimité de tous les destinataires de ces courriels.** (en plus diffusé 5 fois).

Je refuse d'être pris en otage par ce type de procédé et vous invite à prendre connaissance du "[Guide de la messagerie électronique](#)" figurant dans le "**Vademecum du DDEN**".

A 4 mois de notre prochain Congrès National à Obernai, diffuser ce genre de diatribe relève de la malveillance organisée; et le comble par des membres ou anciens membres du Conseil Fédéral qui sont aussi pour certains d'entre-vous présidents de leur Union.

On devine parfaitement bien vos intentions futures: la destruction de notre Fédération des DDEN.

Prendre prétexte du fait des mesures sanitaires contraignantes pour tous (Covid 19) depuis un an et demi pour proférer des accusations qui s'étaient sur des arguments infondés est absolument inadmissible, disqualifiant totalement les co-auteurs de cette lettre qui n'ont même pas le courage d'apposer leurs noms et signatures.

DDEN depuis bientôt 30 années, je constate depuis 4 ans que les actions engagées au niveau fédéral pour la promotion de notre fonction de DDEN, de celles des Unions, de la mise à disposition de nouveaux outils, pour que chacun puisse assurer au mieux ses missions de DDEN, est sans aucune mesure avec ce que j'ai pu constater antérieurement.

Je n'ai jamais constaté de manquements aux statuts, ni aux règlements qui nous administrent sous la mandature du président actuel de la Fédération.

Alors chers collègues co-auteurs de cette lettre! **Un minimum de lucidité SVP!**

Respecter les statuts et règlements en vigueur est toujours la première condition pour être entendu quelque soit l'association ou la structure, et en matière de respect de décisions votées démocratiquement le DDEN a un impératif de exemplarité.

En vous comportant comme tels vous vous disqualifiez par vos écrits et votre comportement qui prônent la division au lieu de rassembler toutes nos forces en direction de notre avenir c'est à dire celle de "**l'intérêt de l'enfant et de l'école publique**" et de notre fonction officielle.

Que je sache notre Union départementale (comme toutes les autres Unions) à réceptionnée tous les comptes rendus des décisions fédérales validés par les membres du Conseil fédéral.

Vous avez été, sans doute, autrefois en responsabilité fédérale ou autre?

Alors maintenant que les beaux jours sont revenus, ne soyez pas comme la cigale de la fable?

Mettons-nous ensemble au travail.

Cordialement.

Claude Girault, Président de l'Union DDEN 56